



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03 /2022/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC DU 20/06/2022 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CSI DE HOUGNO, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE WINA- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY -
REGION DE L' EXTREME NORD.

Financement : Budget d'Investissement Public MNSANTEP, Exercice 2022.
Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de deux salles d'hospitalisation au CSI de Hougno, dans l'Arrondissement de WINA, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de WINA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

1. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers ;

2- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **vingt Millions (20 000 000) FCFA**

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de SANTE PUBLIC, Exercice 2022.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **380 000 (Trois cent quatre-vingt mille) F**

CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de WINA dès publication du présent Avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de WINA dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000** (Vingt-cinq mille) francs CFA, payable uniquement à la Recette de la Commune de WINA.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Wina contre récépissé, au plus tard le 15/07/2022 à 14 Heures et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03 /2022/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC DU 20/06/ 2022 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES D'HOSPITALISATION AU CSI DE HOUNGO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE
WINA- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/07/2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Commune de WINA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation/ critères éliminatoires

1. Critères d'évaluation/Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique,
- c) Dossier incomplet au-delà de 48 heures cas échéant.

Offre Technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,
- b) pièces non authentiques,
- c) *Non-conformité aux spécifications techniques majeures, ordonnancement (adéquation méthodologie planning d'exécution des travaux irréaliste.)*
- d) *Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)*

et N'avoir pas justifier de la réalisation d'au moins une année comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction et autre construction.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète.
- b) Pièces non conformes,
- c) Omission dans l'offre financier d'un prix unitaire quantitative
- d) Sous détail de prix unitaire irréaliste et erroné.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

17. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de WINA, dès publication du présent avis.

COPIE:

- PREFET MAYO-DANAY (pour information)
- CRTV (pour diffusion)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAPMD/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

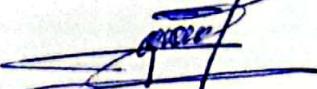
WINA, le 20/06/2022

Le Maire de la Commune de

WINA

(Autorité Contractante)

Le Maire

Toubatché
Le Maire